



**NUMÉROS UTILES**

<b>Mairie</b> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : <b>02.98.92.50.23</b> www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr		
<b>Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay</b>	ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin	<b>02.98.16.14.00</b>
<b>Enedis</b>	Dépannage - urgences 24h/24h	<b>09.72.67.50.29</b>
<b>Eau potable</b>	Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>09.69.32.35.29</b>
<b>Assainissement</b>	Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00	<b>02.77.62.40.09</b>
<b>Bibliothèque municipale</b>	Mercredi, samedi : 10h00 à 12h00 Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche de 11h00 à 12h00	<b>02.98.92.57.55</b>
<b>Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »</b>	Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi	<b>02.98.92.56.64</b>
<b>Vétérinaires</b>	28 bis rue de la Presqu'île	<b>02.98.92.50.24</b>
<b>Pharmacie</b>	1, allée du stade	<b>Françoise Bourdais</b> <b>02.98.92.50.34</b>
<b>Taxi du Porzay - Transport de malades assis 7 j / 7</b>		<b>David Daden</b> <b>02.98.92.55.06</b> <b>06.63.44.29.70</b>
<b>Ambulances - Services funéraires</b>		<b>Alain Jolec</b> <b>02.98.81.27.28</b>
<b>Bac de collecte de vêtements</b>	Services techniques	
<b>Déchèterie</b>	Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Fermé le mardi	<b>02.98.92.57.58</b>
<b>Déchets de jardin</b>	<b>Résidence Pen Ar Prat</b>	
<b>MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE</b>		
<b>Médecins</b>	Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam	<b>02.29.20.21.00</b>
<b>Infirmières</b>	Permanence dès 8h30 Pascale Fray Anne-Laure Brusq-Hirrien Régine Gérardi Dominique Robyn Laurence Duchillier	<b>02.98.92.52.06</b> <b>02.98.92.55.34</b>
<b>Kinésithérapeutes</b>	Eric Peuziat Julie Scordia Claire Le Ny	<b>02.98.92.53.13</b> <b>02.56.06.29.29</b>
<b>Diététicienne - Nutritionniste</b>	Séverine Doué	<b>02.98.27.88.57</b>
<b>Ostéopathe</b>	Florian Fauchart	<b>06.30.90.87.89</b>
<b>Pédicure / Podologue</b>	David Cavarec	<b>02.98.92.59.19</b>
<b>Psychologue</b>	Mercredi et jeudi après-midi Vonnick Péton	<b>06.88.73.81.34</b>
<b>Urologue</b>	Le mardi matin Olivier Develay	<b>02.98.53.95.74</b>
<b>Chirurgien orthopédiste</b>	Un lundi après-midi sur deux Jean-Damien Saby	<b>02.98.53.96.94</b>

**INFORMATIONS COMMUNALES**

**ARRÊTÉ DE CIRCULATION**

La circulation sera interdite rue des Eglantines, entre le cabinet vétérinaire et le carrefour rue des écoles. L'accès au parking des écoles se fera via la cité Kermilliau ou rue de la Plage.

**INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 27 février 2022. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

## **L'APPLI "PLONEVEZ-PORZAY" EST DISPONIBLE**

Retrouvez toutes les informations communales directement sur votre smartphone. L'appli de la commune de Plonévez-Porzay est désormais disponible dans l'Apple store et le Play store de Google (passer par Mymairie pour ce dernier).

## **MUTUELLE COMMUNALE**

Son objectif est de permettre à toutes les personnes qui ne bénéficient pas de mutuelle obligatoire à savoir les artisans, les commerçants, les professions libérales, les agriculteurs, les retraités, les demandeurs d'emploi, les jeunes, les fonctionnaires d'avoir une mutuelle et donc d'aller plus facilement vers le soin.

Elle est ouverte à tous les habitants de la commune mais également à tous ceux qui y travaillent à leur compte. C'est une mutuelle à tarif négocié dont l'objectif est d'apporter un gain financier qui n'est pas anodin puisqu'elle permet de gagner en moyenne 30 € à garantie égale/mois/personne. Mais ce n'est pas tout....

Avantages de la mutuelle communale ?

La mutuelle permet aux habitants de souscrire en toute confiance puisqu'elle a été choisie en fonction de critères précis. La collectivité se pose en tant que facilitateur entre l'administré et la mutuelle. Elle n'a pas établi de contrat avec l'assureur (ou la mutuelle), en revanche, une charte existe, afin de poser les valeurs partagées.

Les plus de la mutuelle de village : un contact privilégié et de proximité avec le conseiller d'assurance. Un conseiller, rencontre les assurés à leur domicile. Pas besoin de plate-forme téléphonique pour le joindre, il communique son numéro de téléphone portable.

Un accompagnement et une offre personnalisée : il écoute et fait une analyse précise des besoins. Il propose une offre adaptée avec des garanties modulables à souhait et effectue toutes les démarches administratives pour procéder au changement d'assurance.

Une visite annuelle : chaque année, le conseiller prend contact directement avec les assurés afin de refaire le point sur leur contrat. Il actualise les besoins en matière de mutuelle santé et propose de nouvelles garanties.

Pour tous renseignements : Patrick Goas – tél : 06.14.89.22.71 – adresse e.mail : patrick.goas@axa.fr

Depuis le 1er décembre 2020, tout assuré peut résilier son contrat santé à tout moment, après un an d'adhésion, et non plus à l'échéance annuelle (cf loi du 14 juillet 2019 relative au droit de résiliation infra annuelle (RIA)).

## **INFORMATIONS INTERCOMMUNALES**

### **CCPCP – CONSEIL ARCHITECTURAL**

Vous avez un projet de division parcellaire, de rénovation, d'extension ou de construction de votre habitation ? Venez rencontrer gratuitement un architecte conseil. Durée de rendez-vous : 45 min. Munissez-vous de l'ensemble des documents en votre possession (plan du cadastre, photo du terrain, croquis des travaux envisagés). Permanences les 1er et 3ème vendredis du mois de 14h à 17h à l'espace France Services 33 quai Robert Alba à Châteaulin. Sur rendez-vous uniquement au 02.98.16.13.68 ou [urbanisme@ccpcp.bzh](mailto:urbanisme@ccpcp.bzh)

### **MATINALE RECRUTEMENT**

Mardi 1<sup>er</sup> mars de 10h à 12h, salle des fêtes – Châteaulin : aide à la personne et médico-social (apportez votre CV).

## **INFORMATIONS ASSOCIATIVES**

### **ATELIER BIEN-ÊTRE**

Lundi 28 février : Cinéville, rendez-vous parking place de Cornouaille. Jeux pour les autres à 14h.

Lundi 7 mars : « souci du détail » vous propose un atelier cuisine de 15h à 17h. Inscription obligatoire pour le 28 février, dernier délai. Contact : Nicole Debuire au 06.71.05.82.89.

### **RANDONNEURS DU PORZAY**

Mardi : répétition de la section musico-vocale de 17h00 à 18h30. Mardi : marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h00, place de l'église. Mercredi à 14h00 à la salle des associations, section jeux de société. Jeudi à 14h00, pétanque à l'aire de l'anse de Tréfeuntec.

Mardi 1<sup>er</sup> mars (5 à 8 km) : Châteaulin. Mercredi 2 mars (marches nordiques) : Plonévez-Porzay. Vendredi 4 mars (8 à 11km) : Kerlaz. Contact : M. Le Donge au 06.47.98.83.53 ou Mme Moulin au 06.81.29.36.92.

### **TROTTE-SENTIERS DE LA BAIE**

Vendredi 4 mars : randonnée à Douarnenez Tréboul, circuit de 11km. Départ à 13h45 parking de la salle des associations. Contact : 07.86.28.88.94 ou 06.31.52.60.64

## **INFORMATIONS COMMERCIALES**

- Manoir de Moëllien, le restaurant sera ouvert à partir du mardi 1<sup>er</sup> mars, le soir du lundi au samedi.
- Souci du détail ⇒ la sève de bouleau fraîche de Locronan est arrivée. Commande en boutique, Zone Artisanale du Porzay ou au 02.98.64.82.60 Fermeture exceptionnelle le samedi 26 février, après-midi.
- Charcuterie Le Grand : le magasin est fermé jusqu'au lundi 28 février.

## **INFORMATIONS PAROISSIALES**

Samedi 26 février : messe à 18h à Cast.

Dimanche 27 février : messe à 9h30 à Ploéven.